

12 JUIN 1944, ICI DEVANT CE MUR



« L'unité de sécurité de la Luftwaffe de Valence, la 8e compagnie de la Division Brandenburg de Pont-Saint-Esprit et le groupe de protection 210 avec le Groupe d'attaque Unger 126 de la 9e division blindée de la Wehrmacht investissent la ville. Les Allemands tirent de tous côtés dans les rues, sur les portes et les fenêtres. Ils pillent les maisons, volent bijoux, économies, vélos, provisions, mettent le feu en plusieurs endroits et, après une journée de carnage, réussissent à prendre la ville.

Un officier allemand ordonne au maire Jules Niel de faire rassembler les habitants sur la place de la Mairie.

Un officier sur le kiosque harangue la foule cernée par la troupe et menacée par les chars et armes lourdes braqués sur elle, ses phrases sont traduites en français par un interprète en uniforme allemand qui a l'accent parisien. Puis les Allemands rassemblent les 27 maquisards capturés en combat, y adjoignent 25 habitants de Valréas pris au hasard et les alignent devant un mur, mains jointes sur la tête, au rond-point du Portalon. Le maire essaie d'intervenir, il n'en sauvera que deux. Puis le peloton d'exécution commence une lente fusillade, par petites séries, entrecoupées de pauses pour aller boire à l'hôtel voisin. Et le coup de grâce à chacun d'eux. Face au peloton, des hommes hurlent un nom chéri, chantent La Marseillaise ou l'Internationale.

Une cinquantaine de corps gisent devant le mur, que l'officier allemand, après les avoir soigneusement comptés, ordonne de laisser à la vue de tous, sans les toucher jusqu'au lendemain. Malgré cet ordre, durant la nuit, des sapeurs-pompiers, des infirmières de la Croix-Rouge et des habitants volontaires examinent l'amoncellement de corps et y découvrent cinq hommes qui ne sont pas morts. Ils les transportent à l'hôpital et les remplacent par des morts des fusillades précédentes dans la campagne. L'un des rescapés de la tuerie, Alfred Buey, imprimeur à Valréas, 30 ans, meurt au cours de la nuit de ses blessures. Mais les quatre autres survivront. Ce sont Émile Bouchet, maréchal-ferrant à La Motte-Chalancon, arrêté le 23 août 1942 dans son village pour activités communistes, ayant, avec d'autres, chanté l'Internationale dans un banquet à Bruis (Hautes-Alpes), condamné à 3 mois de prison et 3 000 francs d'amende, interné à Fort-Barraux, puis à Montluc pendant cinq mois. Libéré le 19 janvier 1943, il reprend ses activités résistantes, achemine et héberge des Juifs de Lyon, organise le camp de la Lance. Arrêté par les GMR (Gardes mobiles de réserve) le 1er juillet 1943, il s'évade au cours de son transport, entre dans le groupe SAP (Section atterrissage et parachutage) de Valréas-Taulignan en septembre 1943, devient chef d'un groupe-franc du sud-Drôme, avec lequel il récupère 22 camions dissimulés par le CDM (Camouflage du matériel), détourne en gare de Pierrelatte un camion de sucre et deux camions de farine, transporte un officier blessé. Les autres sont Joseph Coutton, de Taulignan, qui hébergeait les jeunes rejoignant le camp de la Lance, Auguste Mary et Gratien Soureillat. Au total, et suivant l'ordre impératif des autorités allemandes, les 53 cercueils d'habitants de Valréas sont transportés, le 15 juin à 6 h 30, sur des charrettes, seulement accompagnés par les familles, et la municipalité. Mais dans la journée, les tombes se sont couvertes de monceaux de fleurs.

Le Mur des Fusillés est inscrit à l'inventaire supplémentaire des Monuments Historiques depuis le 22 décembre 1981. » Extrait d'article de Robert Serre